

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2018

L'an deux mil dix-huit, le **15 février** à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune du Mesnil au Val se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Evelyne MOUCHEL, *Maire*, conformément aux articles L2122-8, L2122-9 et L2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaients présents : Mme Evelyne MOUCHEL, *Maire*, M. Jacques CLIN 1^{er} adjoint, Mme Sophie LANDE 2^{ème} adjointe, Mmes Gisèle GEFFROY, Colette MAHIER, Mrs Marc MAHIER, Jean- Marie PICOT, Cyril POINCHEVAL.

Absents excusés: Mme Pascale COUVREUR (a donné pouvoir à Mme Sophie LANDE), M. Philippe LEVEQUE (a donné pouvoir à Mme Evelyne MOUCHEL).

Absents non excusés : Mrs. David CHOUIPPE, Ludovic MARIE, Bruno TRAVERS.

Madame Gisèle GEFFROY est désignée secrétaire de séance.

I/ DEVIS POSE RADAR

Madame Sophie LANDE présente 2 devis pour la pose des radars pédagogiques qui seront implantés route des Manoirs.

Le conseil après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DECIDE d'accepter le devis de la société Élançité d'un montant de 1800.00 € HT et charge madame le Maire de signer le devis et toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

II/ VOYAGE SCOLAIRE VERSAILLES

Madame le Maire donne lecture d'un courrier de demande de financement concernant un voyage à Versailles pour 19 élèves de l'école de la Saire. Le coût du voyage s'élève à 3081.74 €. Les élèves ont déjà récolté une bonne partie de la somme nécessaire au travers d'actions diverses.

Le conseil après en avoir délibéré, et à la majorité (9 voix pour, une voix contre),

DECIDE d'accorder une aide exceptionnelle de 500.00 € à la coopérative de l'école de la Saire.

III/ AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Madame le Maire rappelle à son conseil municipal que contrairement aux dépenses de fonctionnement il

est interdit de payer des factures d'investissement tant que le budget primitif n'a pas été voté.

Par conséquent, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** à l'unanimité madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits votés au budget primitif communal 2017, ainsi :
 - Chapitre 21 : 20 000 €
 - Chapitre 23 : 10 000 €

IV/ ACCEPTATION D'UN DON

Le conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- **ACCEPTTE** le don de 25 € reçu pour la commune du Mesnil au Val et
- **AUTORISE** madame le maire à émettre le titre de recette sur le budget de la commune correspondant à l'encaissement du chèque.

-

VI/ TRAVAUX RÉALISÉS ET A RÉALISER

La débroussailleuse du tracteur a été réparée.

Le jeu de l'école offert par l'association du tableau noir est en attente d'être posé. Il va falloir commander des nouvelles dalles pour le périmètre de sécurité de ce dernier.

Il sera nécessaire de poser une rampe d'accès handicapés aux normes en vigueur à l'entrée de la cantine.

Les travaux de sécurisation au niveau du Hameau Feuillie sont presque terminés. Des barrières de protection ont été mises en place. Il reste le regard à poser.

Au stade, l'arbre devenu dangereux a été élagué, les réparations au niveau de la toiture et de la gouttière ont été effectuées et le club-house a été repeint.

L'allée d'accès handicapés du cimetière est tracée et prête à être bitumée.

Il est prévu de bitumer le sol au niveau de l'abribus de la Feuillie et de contacter le SDEM afin d'obtenir un devis pour faire poser un éclairage public à cet endroit.

QUESTIONS DIVERSES

1 Bulletin municipal

M. et Mme GEFROY ont finalisé le bulletin municipal 2018.

Les élus s'engagent à le distribuer dans leurs secteurs géographiques respectifs.

2 Demandes de subvention

Association Française des Sclérosés En Plaques

Refus à l'unanimité

Association Prévention routière

Refus à l'unanimité

Croix Rouge Française

Refus à l'unanimité

Association pour le Don de Sang Bénévole

Refus à l'unanimité

Secours Catholique

Refus à l'unanimité

Les restos du Cœur

Refus à l'unanimité

Ainés ruraux pour la location de la salle

Le conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité :

DECIDE d'octroyer une subvention 2018 d'un montant de 300 € au Club des aînés ruraux et

AUTORISE madame le maire à émettre le mandat de dépense correspondant.

3 Demande d'achat d'un ordinateur pour l'école et d'un portable pour le secrétariat de mairie

Le conseil y est favorable (9 voix pour, 1 voix contre)

Des demandes de devis vont être effectuées.

Informations diverses

Le recensement de la population 2018 se termine. Cependant, 2% de foyers n'ont pas répondu au questionnaire malgré de multiples sollicitations des agents recenseurs.

Mme le Maire fait lecture d'un courrier signalant la dangerosité de la route des Becquets devenant très glissante après le passage des tracteurs. Un rappel est fait auprès des agriculteurs concernés afin que ces derniers veillent à nettoyer la route après leur passage.

Il n'y a aucun réseau pour les téléphones mobiles en mairie. L'achat d'un amplificateur est à l'étude.

Tous les sujets ayant été abordés, la séance est levée à 21h40.